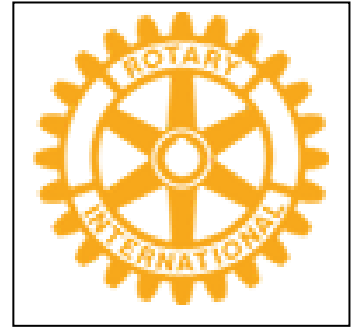


Annick DEFRAIN / **Portable** : 06 78 94 44 77
E-mail : annick@edenevasion.com
annickdefrain@orange.fr



COUPON d' INSCRIPTION

A adresser par mail à annick@edenevasion.com ou annickdefrain@orange.fr

CONVENTION INTERNATIONALE DU ROTARY A TAWAIN Du 06 au 17 JUIN 2021

NOM :
Prénom :
NOM :
Prénom :
ADRESSE :
.....
Téléphone
Adresse email
Nombre de personne :

PRIX PAR PERSONNE

Base	12 personnes	15 personnes	20 personnes
	3 545,00 €	3 305,00 €	3 180,00 €
Supplément single : 630,00 €			

L'INSCRIPTION A LA CONVENTION N'EST PAS INCLUSE DANS LE TARIF

Chambre double : OUI / NON (si OUI à partager) avec :

⇒ **Acompte 1 200,00 € / Personne soit :** avant **30 novembre 2020**

Possibilité de règlement par CB nous contacter, au 06 78 94 44 77

*ou chèque à l'Ordre de **OBJECTIF LUNE** à adresser*

ANNICK DEFRAIN

183 Chemin de la Planque 30150 SAINT GENIES DE COMOLAS

Ou virement bancaire RIB en PJ

FORMALITES : passeport valable plus de 6 mois après la date de retour.

Veillez prendre connaissance des conditions d'annulation

Pour toute annulation : En complément des frais mentionnés ci-dessous, un montant de 135,00 € par personne sera retenu, non remboursable par l'assurance.

L'annulation émanant du client entraîne le versement de frais variables selon la nature du voyage et la date à laquelle elle intervient.

- Plus de 121 jours avant le départ 15 % du montant total du voyage
- de 120 à 91 jours avant le départ 30 % du montant du voyage
- de 90 à 61 jours avant le départ 55 % du montant du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ 75 % du montant du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ 90 % du montant du voyage
- moins de 14 jours avant le départ 100 % du montant du voyage

INFO COVID

Compte tenu de la situation actuelle, en complément de l'assurance multirisque, nous avons souscrit une assurance complémentaire prenant en compte les garanties suivantes dans le cadre de l'annulation :

- Annulation pour maladie suite épidémie ou pandémie 30j avant départ
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température
- Rapatriement médical (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)
- Frais médicaux à l'étranger suite maladie pour épidémie ou pandémie

« A ce jour, ce nouveau contrat est régi par les règles du code du tourisme, à savoir qu'en cas d'annulation en raison de circonstances exceptionnelles telle que fermeture des frontières qui surviennent à destination et qui empêcheraient l'exécution du contrat en majeure partie, vous seriez en droit de pouvoir annuler sans frais et d'être remboursés.